



Fonction Publique, Protocole TRON :

Communiqué CGT-INRA

Syndicat National CGT-INRA : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'Ecole – Tél : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr

La Commission Exécutive Nationale de la CGT-INRA s'est prononcée contre l'accord Tron intitulé « *Protocole d'accord portant sécurisation des parcours professionnels, l'emploi titulaire et amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans les trois versants de la fonction publique* ». **C'est aussi le cas des autres syndicats CGT de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur**, ainsi que de la majorité des organisations syndicales du secteur (FSU, SUD, FO).

La quasi-totalité des 50 000 collègues non titulaires recensés dans la Recherche et l'Enseignement Supérieur, restent en réalité exclus de ce protocole, qui est bien loin de constituer un véritable plan de titularisation.

La CGT INRA souligne que cet accord laisse entièrement dans l'incertitude et la précarité presque tous ceux qui sur des contrats de recherche, assurent des tâches essentielles au fonctionnement pérenne de l'Institut.

Et cela au moment où jamais les besoins n'ont été si grands en personnels formés et indépendants de tous les lobbys économiques ou politiques, bénéficiant donc des acquis du statut de la fonction publique.

L'accord consacre dans le même temps la montée en puissance du contrat à durée indéterminée (CDI) en lieu et place du statut de fonctionnaire, comme cela s'est passé à La Poste avec des conséquences désastreuses pour l'emploi comme pour le service public.

Dans la période à venir, pour laquelle le gouvernement a annoncé la suppression de 100.000 postes de titulaires dans la Fonction Publique sur 3 ans, et où le rapport d'audit RGPP chiffre déjà à plus de 400 le nombre de postes « économisables » dans les services administratifs de l'Institut, nul doute que la précarité va continuer à exploser pour devenir la norme contre le statut.

N'entendant pas renoncer au combat pour la titularisation de **tous** les précaires employés sur besoins permanents, la CGT-INRA ne se considère donc pas engagée par ce protocole.

Notre syndicat continuera à revendiquer, dans toutes les réunions et instances, l'arrêt des suppressions d'emplois de titulaires ainsi que la titularisation des non-titulaires employés sur besoins permanents.

Il appelle les agents de l'Institut, titulaires et non-titulaires, à se mobiliser avec lui sur ces exigences, notamment lorsque la loi correspondante sera amenée à passer devant le parlement à l'automne 2011.